

Peuplement

7,7 millions d'habitants en Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes fait partie des grandes régions européennes les plus peuplées. Elle se distingue par un degré d'urbanisation plus important que la moyenne française. Les concentrations urbaines sont ainsi très marquées dans les bassins lyonnais et stéphanois et le long des grands axes de communication. Le couloir alpin, le Genevois français, l'aire clermontoise et la basse vallée du Rhône constituent aussi des zones d'urbanisation denses. L'emprise des zones rurales et montagneuses très peu denses, qui couvrent le tiers du territoire, reste importante.

Deuxième région la plus peuplée de France

Avec 7 695 300 habitants au recensement de 2012, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région française la plus peuplée après l'Île-de-France et parmi les vingt plus grandes régions européennes (NUTS1). Elle présente un niveau de population équivalent à celui des grandes régions de Basse-Saxe (7,9 millions en 2011), de l'Ouest-Pays-Bas (7,9) et de Catalogne (7,5).

La région Auvergne-Rhône-Alpes concentre 12 % de la population française sur 13 % de sa superficie. La densité moyenne de population y est de 109 habitants par km², légèrement en dessous de celle de la France métropolitaine ou de l'Union européenne (117 hab./km²) et nettement plus faible que celle des grandes régions européennes de population comparable comme la Catalogne (237 hab./km²) et la Basse Saxe (164 hab./km²).

Auvergne-Rhône-Alpes est une région marquée par de fortes disparités. Elle conjugue en effet de vastes espaces urbains à la densité élevée avec des zones rurales et montagneuses peu ou très peu denses. Auvergne-Rhône-Alpes fait ainsi partie des régions françaises les plus urbanisées, mais aussi de celles où les territoires ruraux très peu denses occupent le plus d'espace.

Une forte densité urbaine

Au cours des dernières décennies, sous l'effet de la périurbanisation, les zones à densité élevée se sont fortement étendues.

Au centre de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'agglomération lyonnaise étend son influence sur un périmètre très large, le long des principaux axes de communication. Un continuum d'agglomérations et de communes à forte densité s'étend sur toutes les vallées du Rhône et de la Saône et à l'est le long de l'A43 jusqu'à Chambéry. De même, l'espace urbain est continu le long de la vallée du Gier jusqu'à Saint-Étienne. En 2012, 3 millions de personnes résident à moins d'une heure en voiture du centre de Lyon, ce qui en fait le plus important bassin de population de France de province à égalité avec celui de Lille.

Le sillon alpin, s'étendant de Grenoble à Genève, est le deuxième espace à forte densité de la

région. Ce territoire connaît un développement urbain majeur depuis les années 1980, sous l'impulsion de la métropole genevoise.

Clermont-Ferrand, principale métropole du Massif central, a renforcé son potentiel démographique. Elle se trouve au centre d'un couloir de densification allant de Vichy à Issoire.

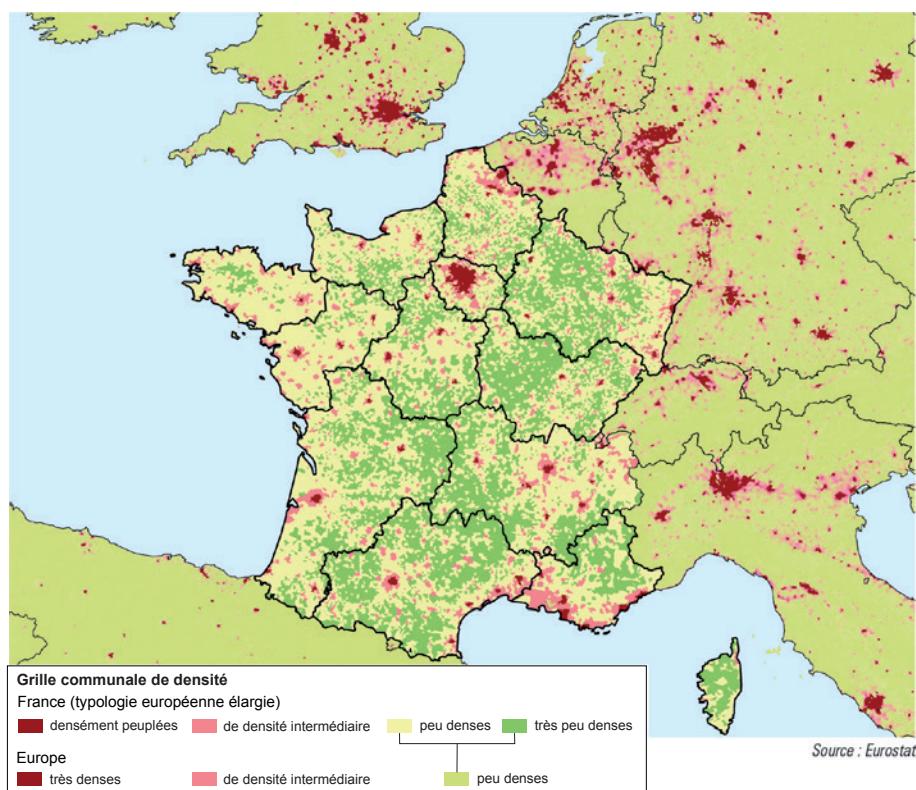
Selon la typologie européenne, ce sont 2 millions de personnes de la région qui vivent dans les communes caractérisées par une forte concentration urbaine où la densité moyenne est de 3 159 hab./km². Auvergne-Rhône-Alpes fait ainsi partie des régions où plus du quart de la

population réside dans ce type de communes. Elle se place derrière l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Hauts-de-France. La concentration urbaine régionale reste toutefois éloignée de celles observées le long de l'arc européen reliant le centre de l'Angleterre, le Benelux, l'Allemagne rhénane, la Suisse et l'Italie du Nord.

Des espaces montagneux très faiblement peuplés

Région urbaine, Auvergne-Rhône-Alpes est également la principale région de montagne fran-

Des diversités de densité au sein de l'Europe



Degré d'urbanisation et densité : définitions

La typologie européenne « degré d'urbanisation » est une classification conçue par la Commission européenne pour servir de cadre aux politiques结构nelles. Elle s'organise en deux étapes : dans un premier temps, la densité de population est observée sur une grille de carreaux de 1 km de côté, puis, dans un deuxième temps, les carreaux de densité dépassant certains seuils sont agrégés pour former des mailles qui définissent des zones d'urbanisation dense ou intermédiaire (espace urbain) et des zones d'urbanisation peu dense (espace rural).

Pour tenir compte de la très grande diversité des espaces ruraux en France, l'Insee a complété la nomenclature européenne en proposant quatre niveaux de densité.

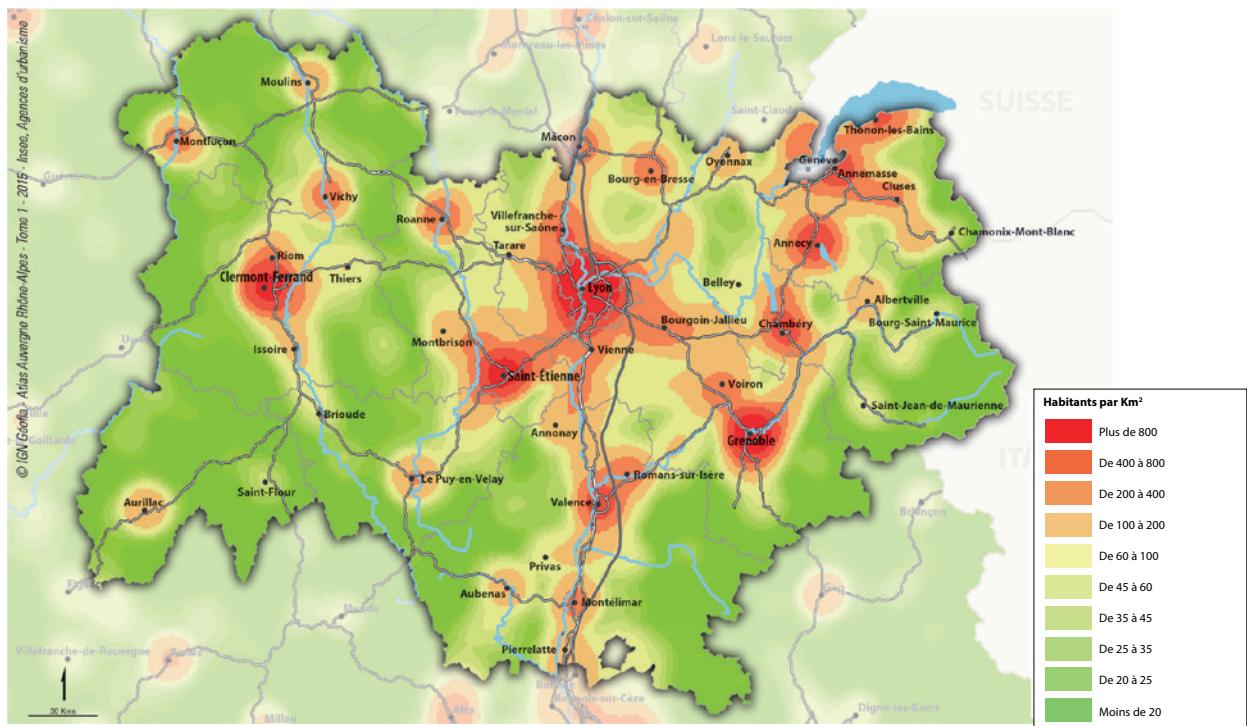
çaise. Ainsi, 2,2 millions de personnes résident dans une commune classée en zone de montagne, dont plus de la moitié dans la partie régionale du Massif central. Le peuplement des zones rurales de ce massif, qui s'inscrit dans la vaste diagonale de faible densité s'étendant du Luxembourg au Portugal, diffère de celui des Alpes. Dans le mas-

sif alpin, la population communale se concentre dans les parties urbanisées situées en fond de vallées. Le peuplement y est ainsi plus dense que celui de la partie régionale du Massif central ou de la Drôme où se concentrent les espaces de faible densité. Dans la région, les communes très peu denses recouvrent 35 % de la superficie régio-

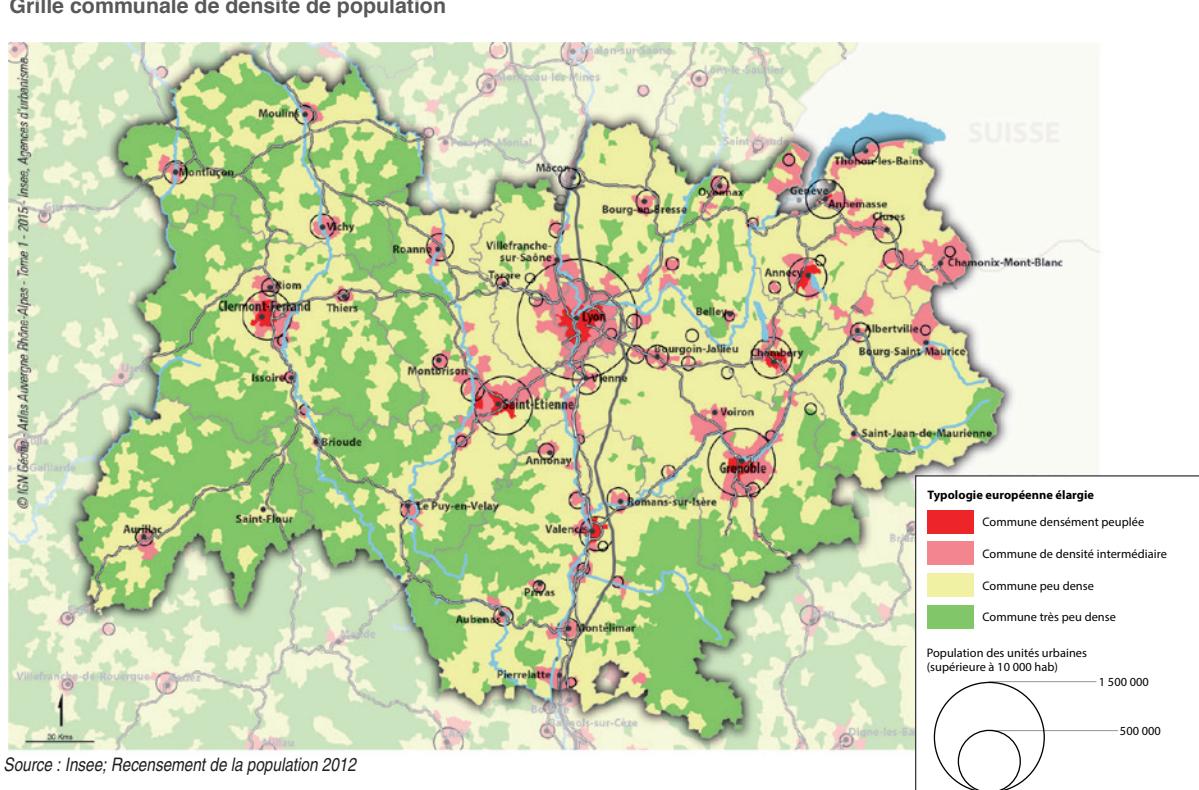
nale. 278 000 personnes y résident, soit 4 % de la population. La densité moyenne de ces espaces (11 hab./km²) y est inférieure à la moyenne nationale (14 hab./km²). ■

Des centres urbains aux zones de montagne : de fortes variations de densité

Densité de population



Grille communale de densité de population



Aires urbaines

85 % de la population sous l'influence d'un grand pôle urbain

Le zonage en aires urbaines met en relief l'influence des villes au-delà des agglomérations. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, 21 aires urbaines de plus de 50 000 habitants structurent l'espace. En 2012, 85 % de la population régionale est localisée dans un espace sous l'influence d'un grand pôle urbain.

Les grandes aires urbaines, structurées autour d'un grand pôle urbain d'au moins 10 000 emplois, représentent près de la moitié de la superficie de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces espaces totalisent 85 % de la population régionale, contre 83 % en France métropolitaine mais 91 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Île-de-France, et 89 % dans les Hauts-de-France.

Le territoire compte 21 aires urbaines de plus de 50 000 habitants. L'aire urbaine de Lyon réunit 2,2 millions d'habitants, soit 29 % de la population régionale. C'est l'aire urbaine la plus peuplée de France après celle de Paris. Lyon, Grenoble, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand font partie des vingt premières aires urbaines françaises ; elles concentrent la moitié de la population régionale.

Un vaste système métropolisé au cœur de la région

L'espace régional est caractérisé par la contiguïté des aires urbaines, lesquelles n'ont cessé de s'étendre au cours des dernières années. Ainsi, autour de l'aire urbaine de Lyon, celles de Saint-Étienne, de Vienne, d'Annonay, de Roanne, de Bourg-en-Bresse constituent un vaste tissu urbain et périurbain sans discontinuité. Le long du sillon alpin, les aires urbaines de Grenoble, de Chambéry, d'Annecy et d'Annemasse dessinent un second ensemble. À l'ouest de la région, un système urbain se dessine autour des aires de Vichy, de Clermont-Ferrand et d'Issoire.

À l'inverse, les espaces montagneux de la région articulent polarités urbaines de petite taille et zones peu denses. En particulier, la partie auvergnate du Massif central compte de petites et moyennes aires, dissociées les unes des autres. ■

Définition

Les **aires urbaines** permettent d'apprécier l'influence exercée par les villes sur les territoires environnants.

Chaque aire urbaine se compose d'un pôle, défini comme une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois, en distinguant les grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois), les moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois) et les petits pôles (1 500 à 5 000 emplois). Autour des pôles, sont établies des couronnes dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci, par un processus itératif. Les communes sont multipolarisées lorsque au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

21 aires urbaines de plus de 50 000 habitants

	Population	
	Aires urbaines	Pôles urbains
Lyon	2 214 100	1 584 700
Grenoble	679 900	504 700
Saint-Étienne	512 800	371 900
Clermont-Ferrand	469 900	262 900
Genève - Annemasse (partie française)	292 200	166 000
Annecy	221 100	159 800
Chambéry	217 400	181 500
Valence	175 600	127 500
Bourg-en-Bresse	122 800	58 800
Vienne	112 300	93 300
Roanne	107 200	80 200
Cluses	90 900	85 700
Thonon-les-Bains	88 900	73 600
Vichy	84 200	65 900
Montluçon	79 300	57 500
Montélimar	74 700	52 600
Le Puy-en-Velay	74 500	38 100
Romans-sur-Isère	73 200	56 100
Aurillac	65 000	33 300
Moulins	61 300	37 300
Aubenas	59 100	40 000

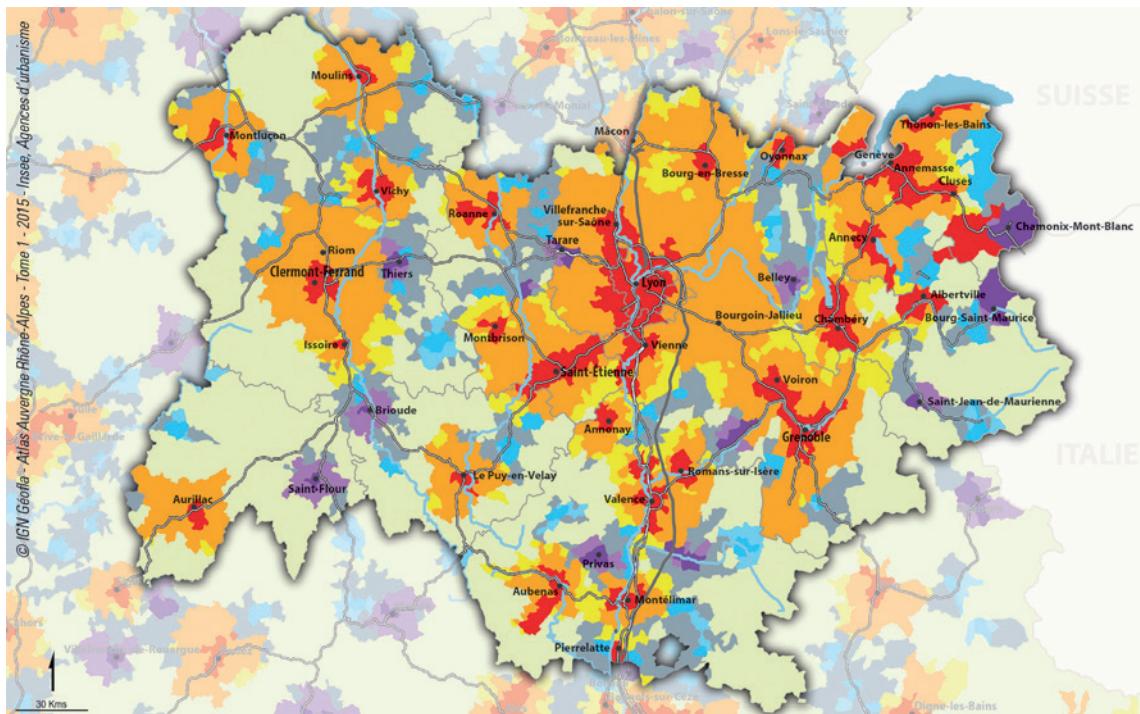
Source : Insee, Recensement de la population 2012

Poids prépondérant des grandes aires urbaines

	Population 2012				Superficie			Densité		
	Population	Part (en %)	Part France métropolitaine (en %)	Part France de province (en %)	Part (en %)	Part France métropolitaine (en %)	Part France de province (en %)	Région	France métropolitaine (en %)	France de province (en %)
									France métropolitaine (en %)	France de province (en %)
Auvergne-Rhône-Alpes	7 695 300	100	100	100	100	100	100	109	117	97
Zonage en aires urbaines										
Espace des grandes aires	6 541 800	85	83	79	47	46	45	202	209	170
dont grands pôles urbains	4 357 900	57	59	51	9	8	8	709	853	653
dont couronnes des grands pôles	1 816 600	23	19	21	30	29	28	87	78	73
dont communes multipolarisées des grandes aires	367 300	5	5	7	8	9	10	67	65	65
Espace des autres aires	486 700	6	7	9	8	9	9	90	99	99
Autres communes multipolarisées	284 900	4	5	6	12	19	19	33	33	33
Communes isolées hors influence des pôles	381 900	5	5	6	33	26	27	16	20	20

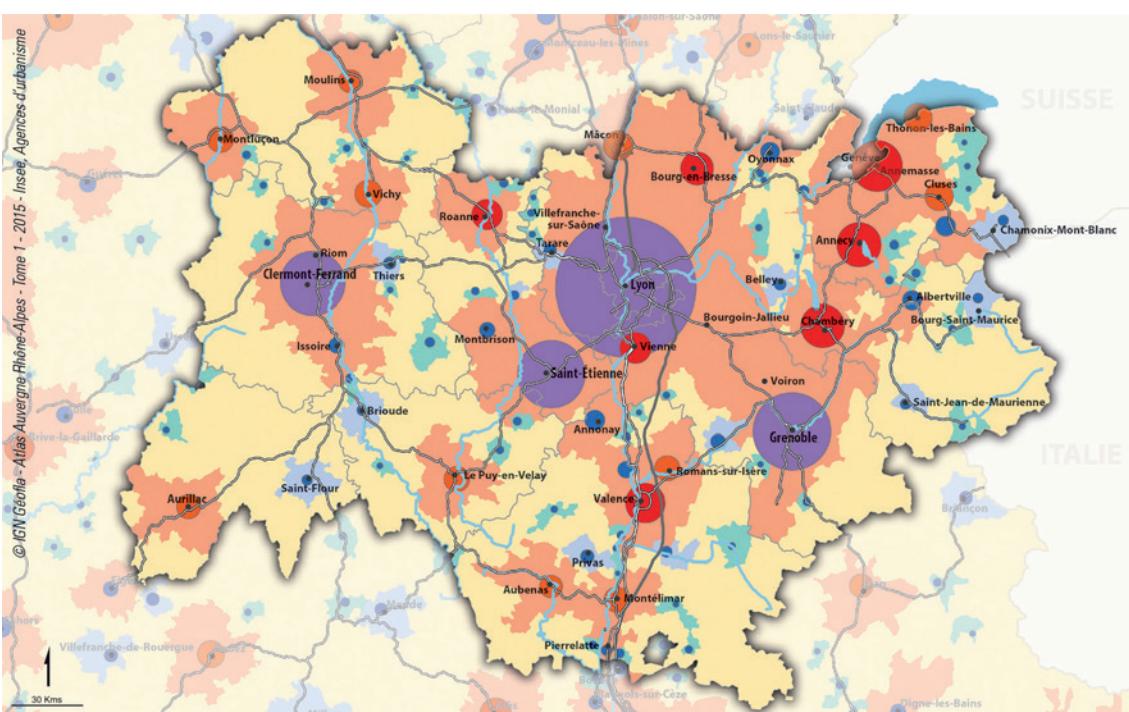
Source : Insee, recensement de la population 2012

Zonage en aires urbaines



Grands aires urbaines	Aires moyennes	Petites aires
Grands pôles	Moyens pôles	Petits pôles
Couronnes des grands pôles	Couronnes des moyens pôles	Couronnes des petits pôles
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines		Autres communes multipolarisées
		Communes isolées, hors influence des pôles

4 grandes aires urbaines de plus de 400 000 habitants



Nombre d'habitants	2 000 000		Typologie des communes
	Plus de 400 000	740 000	
De 100 000 à moins de 400 000			Commune de grande aire urbaine
De 50 000 à moins de 100 000			Commune d'une aire moyenne
Moins de 50 000			Commune d'une petite aire
			Autre commune

Évolutions de population

Une croissance démographique supérieure à la moyenne française

La région connaît une croissance de population plus marquée que la moyenne nationale. Ce dynamisme démographique concerne essentiellement les espaces bénéficiant de la proximité de grands pôles urbains marquant la poursuite de l'étalement urbain et la densification des grandes aires urbaines. Les territoires ruraux isolés et très peu denses, notamment à l'ouest de la région, restent à l'écart de la croissance. À l'échelle départementale, selon le dynamisme des espaces urbains et des zones rurales périphériques, les écarts de croissance restent marqués.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la population de la région Auvergne-Rhône-Alpes s'accroît à un rythme toujours supérieur à la moyenne française. Depuis 1982, le différentiel s'est accentué. Entre 2007 et 2012, la population régionale a progressé annuellement de + 0,8 % contre + 0,5 % en France. Ce taux de croissance place Auvergne-Rhône-Alpes au 4^e rang des régions françaises les plus dynamiques, derrière la Corse, l'Occitanie et les Pays de la Loire.

En moyenne annuelle, la région a gagné 58 000 habitants entre 2007 et 2012, contre 56 300 entre 1999 et 2007 et 35 500 entre 1982 et 1999.

Le dynamisme démographique bénéficie essentiellement aux espaces urbanisés qui s'étendent le long des vallées du Rhône et de la Saône, et du sillon alpin ainsi qu'à la métropole clermontoise. Ce sont les aires urbaines du sillon alpin et du bassin franco-genevois qui connaissent les plus forts taux de croissance. En particulier, la composante française de l'aire urbaine de Genève-Annemasse a vu sa population augmenter annuellement de près de 7 100 personnes entre 2007 et 2012, soit un taux de croissance annuel de + 2,6 %, le plus élevé des grandes aires urbaines françaises.

« Il n'est pas question de nier le rôle moteur des centralités et, en cela, la locomotive des métropoles de Lyon et de ses partenaires Grenoble, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand est essentielle, à condition de ne pas oublier la nécessaire solidarité avec les territoires ruraux. »

Tony BERNARD,
Président du PNR Livradois Forez

Dans toutes les grandes aires urbaines, l'étalement urbain s'accentue. Entre 2007 et 2012, le taux de croissance annuel moyen de la population des couronnes (+ 1,4 %) est deux fois plus important que celui des pôles urbains (+ 0,6 %). Cependant, du fait de leur poids démographique, l'accroissement de la population des pôles contribue pour moitié à celui des grandes aires urbaines.

Le fort développement de la population dans les franges limitrophes des grandes aires urbaines traduit le fait que la périurbanisation continue de s'étendre. C'est notamment le cas au sud-ouest de l'aire stéphanoise en direction du Puy-en-Velay, au nord de Saint-Étienne, le long de l'A72, dans le versant du Bugey limitrophe du sillon alpin, ainsi que dans la vallée

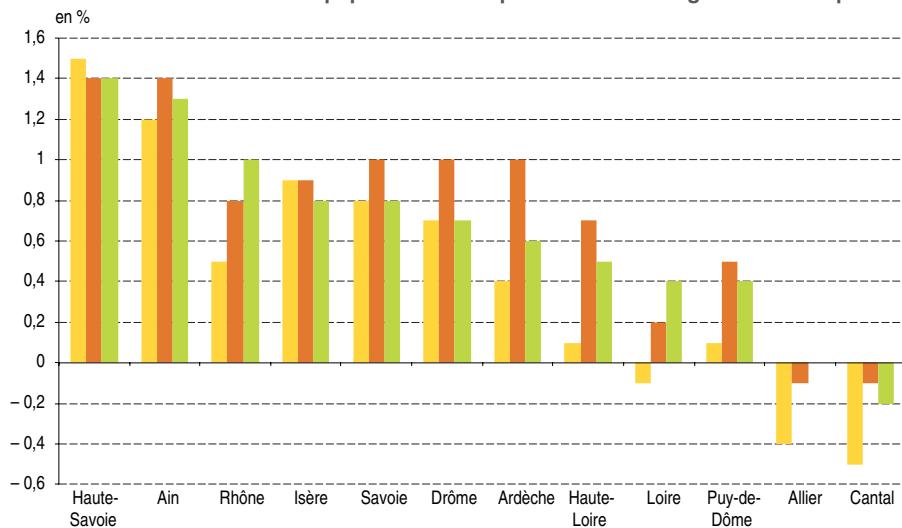
du Rhône entre les massifs de la Drôme et de l'Ardèche.

Les territoires ruraux isolés restent à l'écart de la croissance

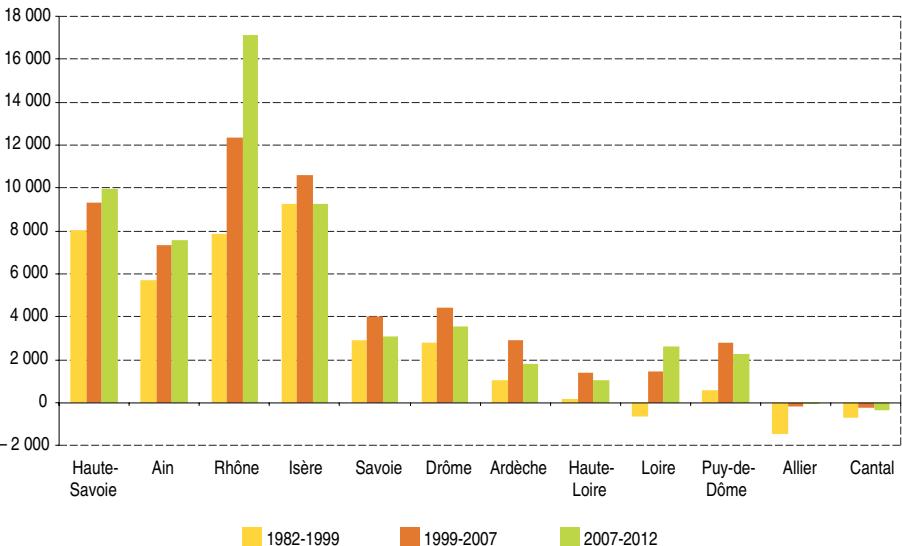
La population baisse dans les espaces ruraux isolés (- 0,1 % annuellement entre 2007 et

Des écarts de croissance marqués entre départements

Taux de croissance annuel de la population des départements de la région suivant la période



Variation annuelle de la population des départements de la région suivant la période



Sources : Recensements de la population 1982, 1999, 2007 et 2012

2012), contrastant avec la croissance des espaces urbains et périurbains. À l'ouest de la région, les zones montagneuses et rurales très peu denses connaissent une décroissance de leur population depuis 1982. Cette baisse tend toutefois à s'infléchir. Dans les massifs alpins, la population en 2012 est stable par rapport à celle de 1982. Cependant, dans les communes de montagne de Savoie et Haute-Savoie, la population décroît sur la période récente. Dans

ces deux départements, cette baisse est compensée par une hausse dans les vallées et leurs centres urbains.

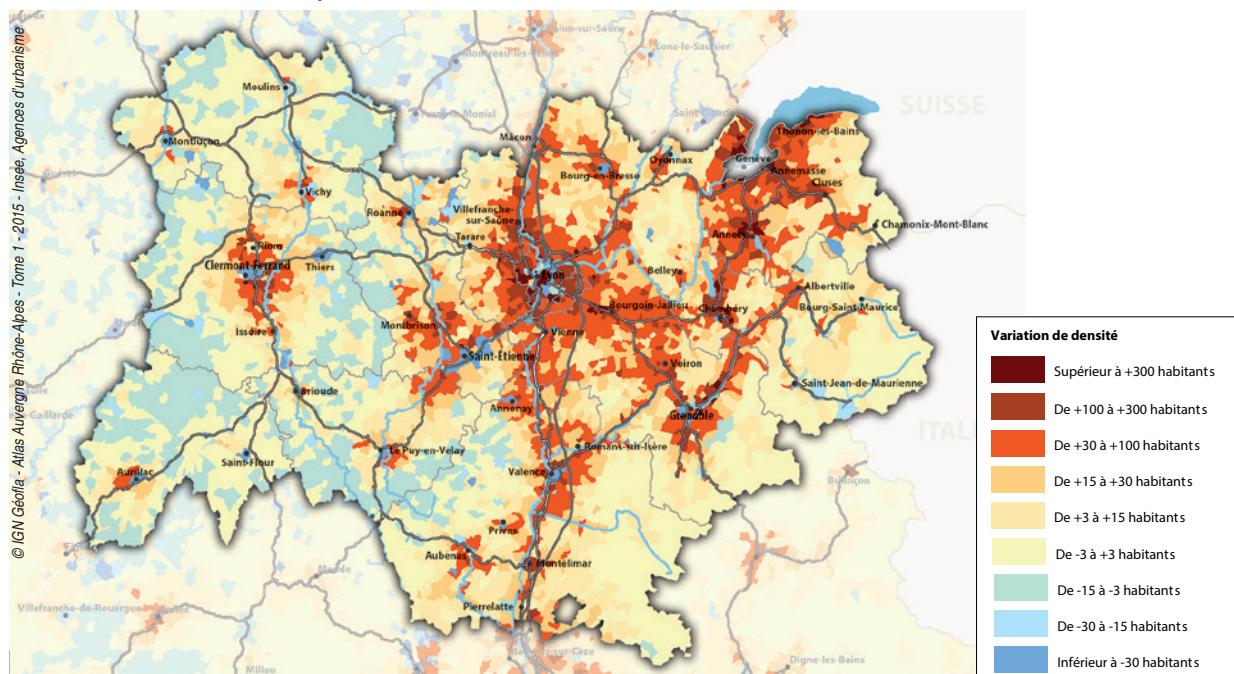
De fortes disparités départementales

Les départements qui cumulent dynamisme des espaces urbanisés et de leur périphérie disposent des plus fortes croissances démographiques. Ainsi, entre 2007 et 2012, la

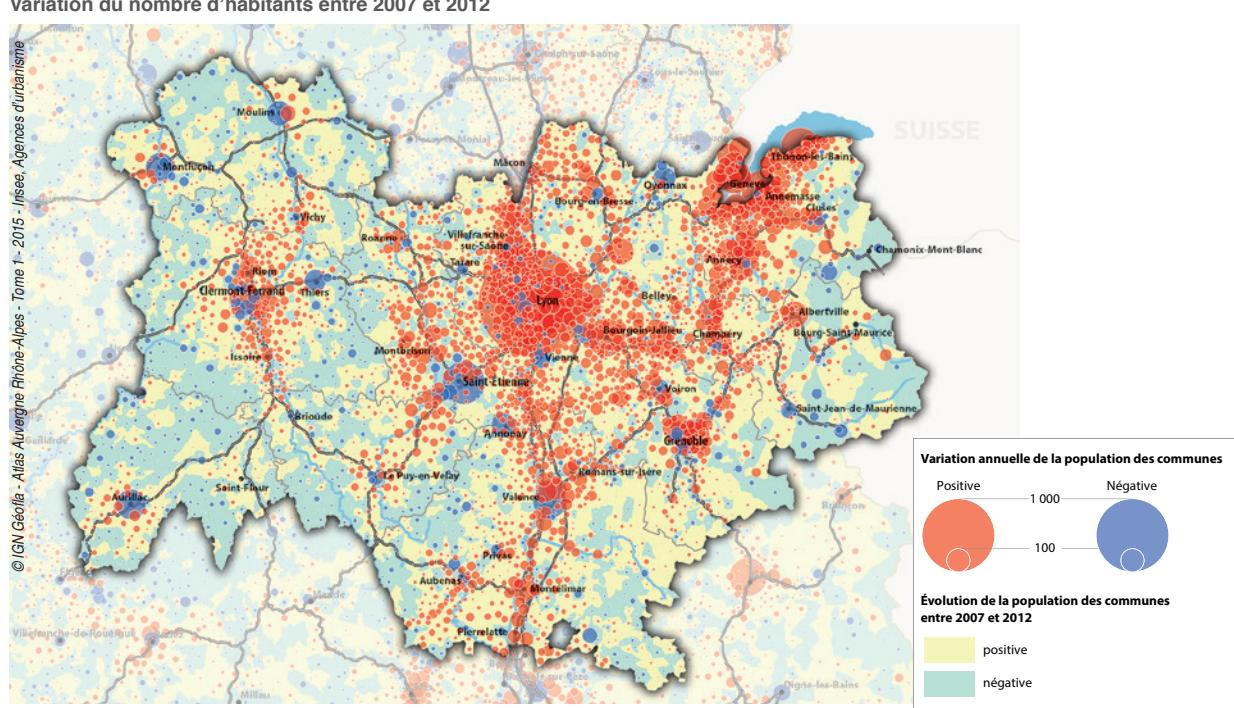
Haute-Savoie est le département métropolitain qui connaît la croissance démographique la plus rapide. L'Ain est en 4^e place de ce classement et le Rhône à la 9^e. À l'inverse, dans l'Allier et le Cantal, le niveau de population est inférieur à celui de 1982. Cependant, le rythme de l'évolution à la baisse s'est infléchi sur la période récente. ■

Une forte croissance démographique dans les espaces urbains

Variation du nombre d'habitants par km² entre 1982 et 2012



Variation du nombre d'habitants entre 2007 et 2012



Dynamiques démographiques

Des excédents naturel et migratoire équilibrés

Le dynamisme démographique de la région Auvergne-Rhône-Alpes résulte d'un équilibre entre accroissement naturel et excédent migratoire. La structure par âge de la population explique territorialement les différences de solde naturel. L'attractivité globale de la région est liée à celle de ses grandes aires urbaines. Elle masque toutefois une forte hétérogénéité entre des villes-centres en déficit migratoire et leurs périphéries attractives. Les espaces plus éloignés des pôles urbains bénéficient aussi d'un regain d'attractivité. Mais dans ces espaces, les arrivées de nouvelles populations ne permettent globalement pas de compenser un important déficit naturel.

Auvergne-Rhône-Alpes est la seule région, avec les Pays de la Loire, où les évolutions de la population reposent de manière équilibrée sur les deux moteurs de la croissance démographique : un excédent des naissances sur les décès et un solde migratoire positif.

La croissance due au solde naturel est supérieure à la moyenne française grâce à la jeunesse de la population, à une fécondité et à une espérance de vie plus élevées qu'à l'échelle nationale.

Entre 2007 et 2012, en moyenne chaque année, l'effectif des naissances est supérieur de 34 000 à celui des décès. Le taux de croissance annuel de la population dû au solde naturel (+ 0,5 % entre 2007 et 2012) positionne la région au 3^e rang national, après l'Île-de-France et les Hauts-de-France. Ce solde est favorable dans les espaces les plus urbanisés où se concentrent les jeunes familles. L'excédent naturel est particulièrement élevé dans les départements du Rhône (+ 0,8 %), de la Haute-Savoie et de l'Isère (+ 0,6 %). L'aire urbaine de Lyon concentre à elle seule la moitié de l'excédent régional. A contrario, les naissances ne compensent pas les décès dans les zones montagneuses et rurales de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Ardèche et de la Drôme, fortement marquées par le vieillissement de leur population.

Nette attractivité des grandes aires urbaines

Entre 2007 et 2012, les arrivées dans la région sont supérieures aux départs. L'excédent migratoire annuel (23 800) contribue à une augmentation de population de + 0,3 %. Ce taux situe Auvergne-Rhône-Alpes au 6^e rang, derrière les régions du pourtour méditerranéen ou de l'ouest de la France, mais la région est nettement plus attractive que celles du nord ou de l'est. L'attractivité des grandes aires urbaines explique 83 % des apports démographiques de la région. En particulier, le taux de croissance annuel de la population dû au solde migratoire est le plus élevé dans les aires urbaines de Genève-Annemasse (+ 2,0 %) et de Thonon-les-Bains (+ 1,3 %). Celui de l'aire urbaine de Clermont-Ferrand (+ 0,2 %) est proche de celui de l'aire urbaine lyonnaise (+ 0,3 %). Mais la taille de cette dernière explique que son excédent migratoire contribue pour près du quart aux apports migratoires de la région. À l'opposé, parmi

les plus grandes aires urbaines, celles de Grenoble, Saint-Étienne, Valence et Vienne ont un solde migratoire déficitaire.

Le net excédent migratoire des couronnes des grands pôles urbains confirme la poursuite de l'étalement urbain, au détriment des villes-centres, à l'exception du cœur de la métropole lyonnaise qui connaît un fort regain d'attractivité. Les arrivées y sont désormais supérieures aux départs.

Regain d'attractivité dans les espaces ruraux

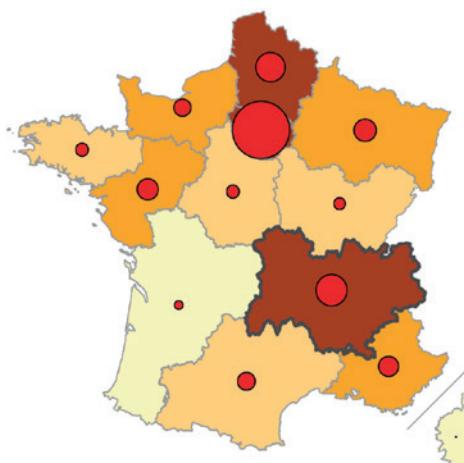
Les communes rurales des montagnes du Massif central, du Bourbonnais ou de la Drôme com-

pensent une partie de leur fort déficit naturel par une nouvelle attractivité. Dans les communes rurales isolées de la région, le solde migratoire est excédentaire mais ne compense pas le déficit de naissances sur les décès lié au vieillissement structurel de la population. Ce dernier est renforcé par le fait qu'une part importante des nouveaux arrivants est âgée de plus de 55 ans.

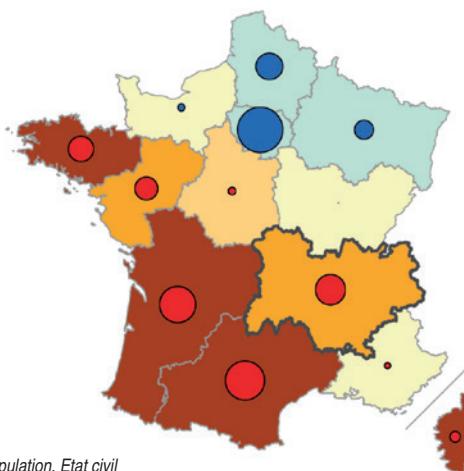
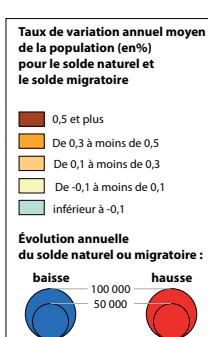
Les territoires situés dans les hauts massifs alpins montrent un tout autre profil démographique. En effet, s'ils sont marqués par un déficit migratoire, l'excédent naturel assure le renouvellement de la population. ■

Croissance de la population entre 2007 et 2012

due au solde naturel

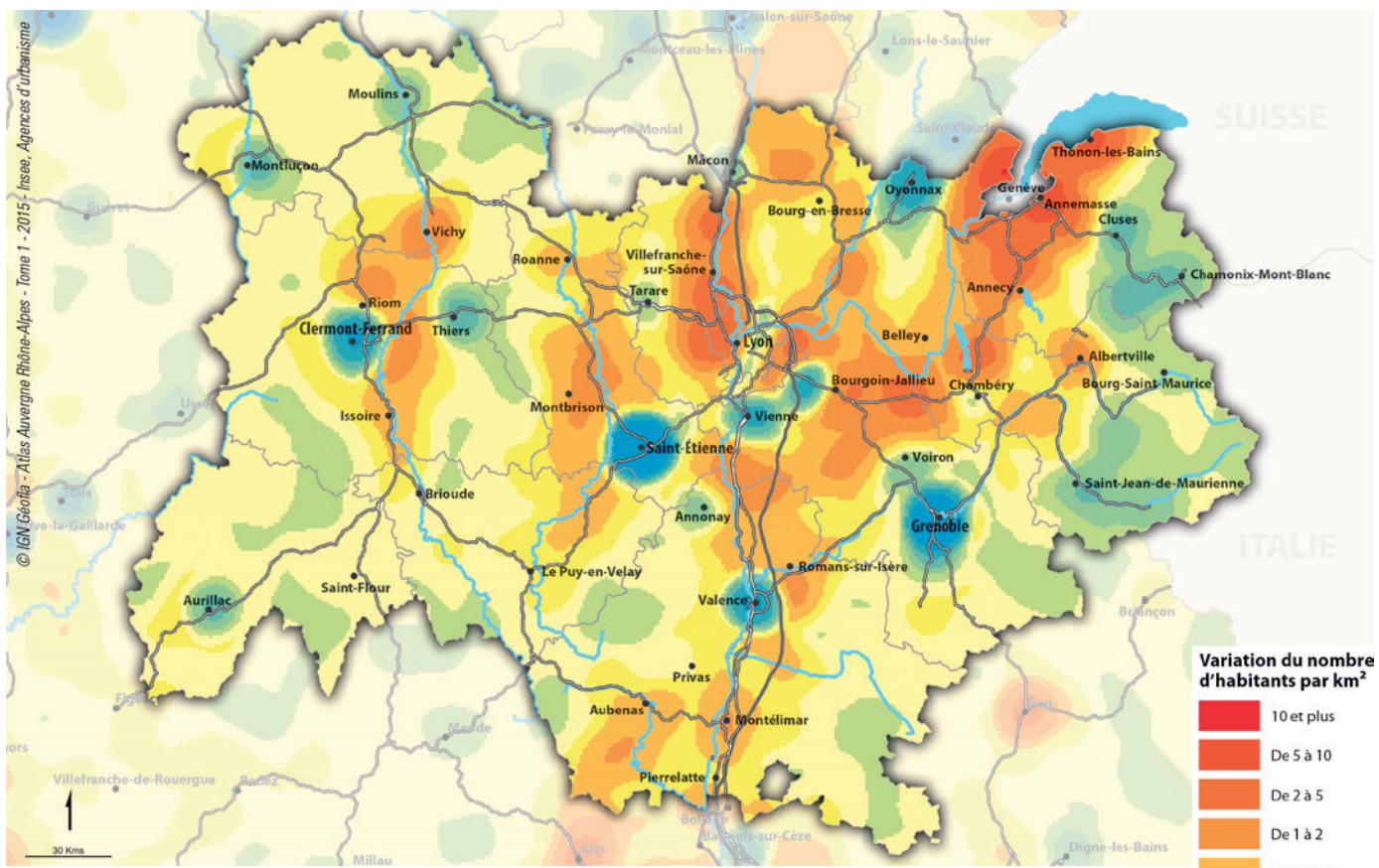


due au solde migratoire

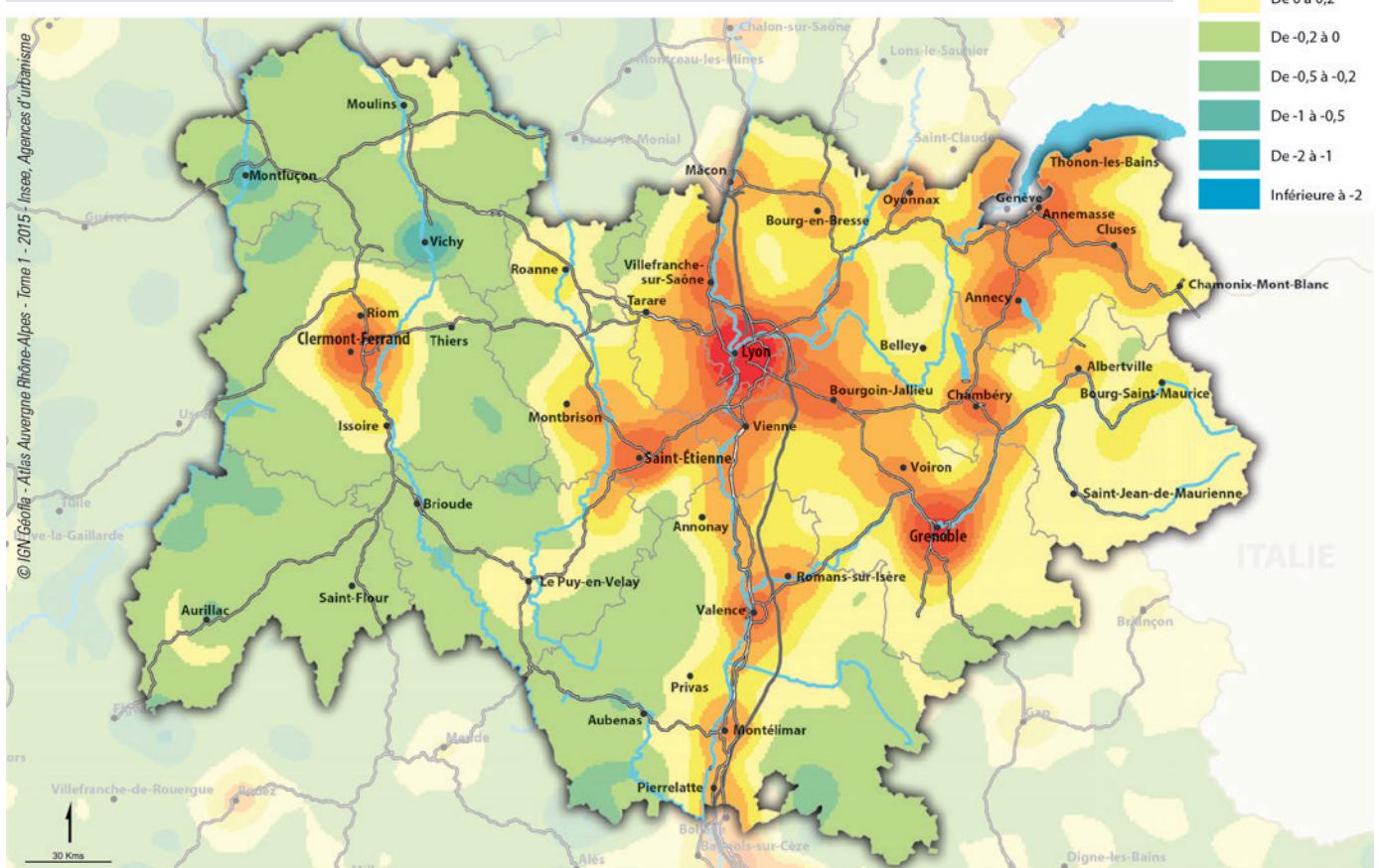


Source : Insee, Recensement de la population, Etat civil

Variation du nombre d'habitants par km² entre 2007 et 2012 due au solde migratoire



Variation du nombre d'habitants par km² entre 2007 et 2012 due au solde naturel



Logement-construction neuve

Une activité soutenue dans les aires urbaines et le massif alpin

La construction neuve est davantage soutenue en Auvergne-Rhône-Alpes que dans l'ensemble du territoire français : entre 2009 et 2012, près de 12 logements ont été mis en chantier chaque année pour 1 000 logements existants, contre 10 au niveau national. Comparativement à la période 2005-2008, le nombre de permis a eu tendance à diminuer. Pour autant, cette tendance se décline de façon très hétérogène selon les territoires.

4,2 millions de logements

En 2011, le parc de logements de la région Auvergne-Rhône-Alpes s'élève à 4,2 millions d'unités ; 60 % d'entre eux sont situés dans les onze plus grandes aires urbaines. En moyenne, 80 % des logements sont occupés à titre de résidence principale, 12 % sont des résidences secondaires ou occasionnelles et 8 % sont des logements vacants. De forts contrastes existent entre, d'une part, les territoires montagnards et ruraux à la vocation touristique marquée, et d'autre part, les aires urbaines essentiellement tournées vers l'accueil résidentiel.

Une production centrée sur les grandes aires urbaines

Sur la période 2009-2012, sept nouveaux logements commencés¹ sur dix dans la région Auvergne-Rhône-Alpes sont situés dans une grande aire urbaine. Dans les Alpes, la construction neuve est en majorité destinée à des non-résidents dans les communes touristiques de haute montagne où les taux de résidences secondaires sont très élevés.

Le Genevois français, un territoire parmi les plus dynamiques

À l'échelle de la région, sur la période 2009-2012, 12 constructions ont été mises en chantier pour 1 000 logements existants. Ce ratio est nettement plus élevé dans la partie française de Genève-Annemasse. Dans le Genevois français, la croissance rapide du nombre de logements (+ 2,5 % par an) est étroitement liée à la forte croissance démographique du territoire (+ 2,6 %). Bien que de moindre ampleur, la progression du parc de logements est aussi plus soutenue dans les aires urbaines de Bourg-en-Bresse, d'Annecy et de Chambéry. Dans l'agglomération lyonnaise, le dynamisme de la construction neuve est une des causes de la densification rapide de la métropole.

En revanche, les aires urbaines de Saint-Étienne, Roanne et Vienne se situent en deçà de la moyenne régionale. Au sein des aires urbaines, la construction neuve est en général plus dynamique dans les communes en périphérie des villes que dans les communes centres.

Un retrait global de la construction neuve

Durant la période 2009-2012, 47 400 logements ont été mis en chantier, en moyenne, chaque année contre 61 600 durant la période précédente (2005-

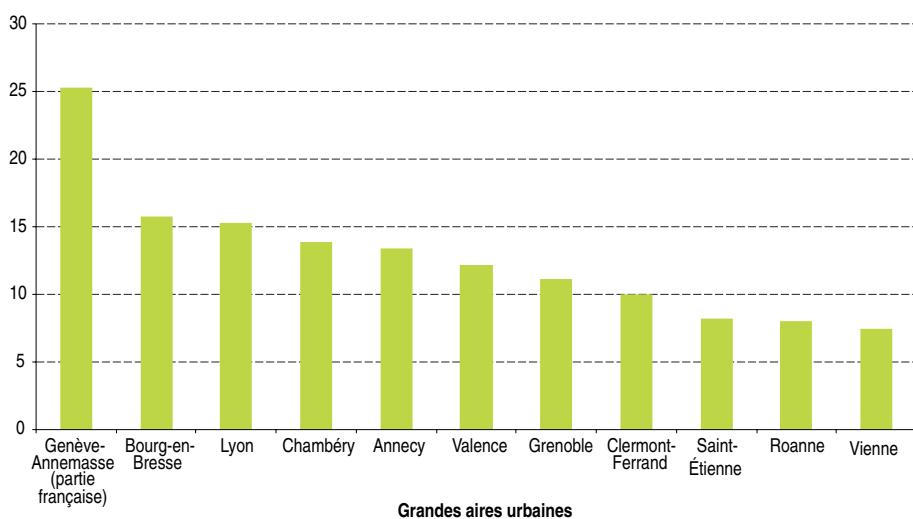
2008). La part des maisons individuelles est restée stable ; elle représente 45 % de l'ensemble de la construction neuve.

À l'image de la tendance nationale, ce phénomène est le résultat d'un retrait de l'activité de la construction neuve consécutif à la crise de 2008. Cette baisse se retrouve dans la plupart des grandes aires urbaines. Néanmoins, les territoires qui étaient déjà

les moins dynamiques sont plus fortement impactés que les autres. À l'opposé, dans l'aire lyonnaise ou le Genevois français, la construction neuve n'a que très légèrement fléchi. ■

¹ Avertissement : ces données sont liées au traitement administratif des permis de construire ; des disparités de fiabilité et des retards de mise à jour peuvent exister en fonction des services instructeurs et des collectivités qui en assurent la collecte.

Nombre de logements commencés en moyenne et par an sur la période 2009-2012 pour 1 000 logements



Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

MEDDE, CGDD, SOeS, Sous-direction des statistiques du logement et de la construction - Sit@del - Données arrêtées à fin Mars 2015

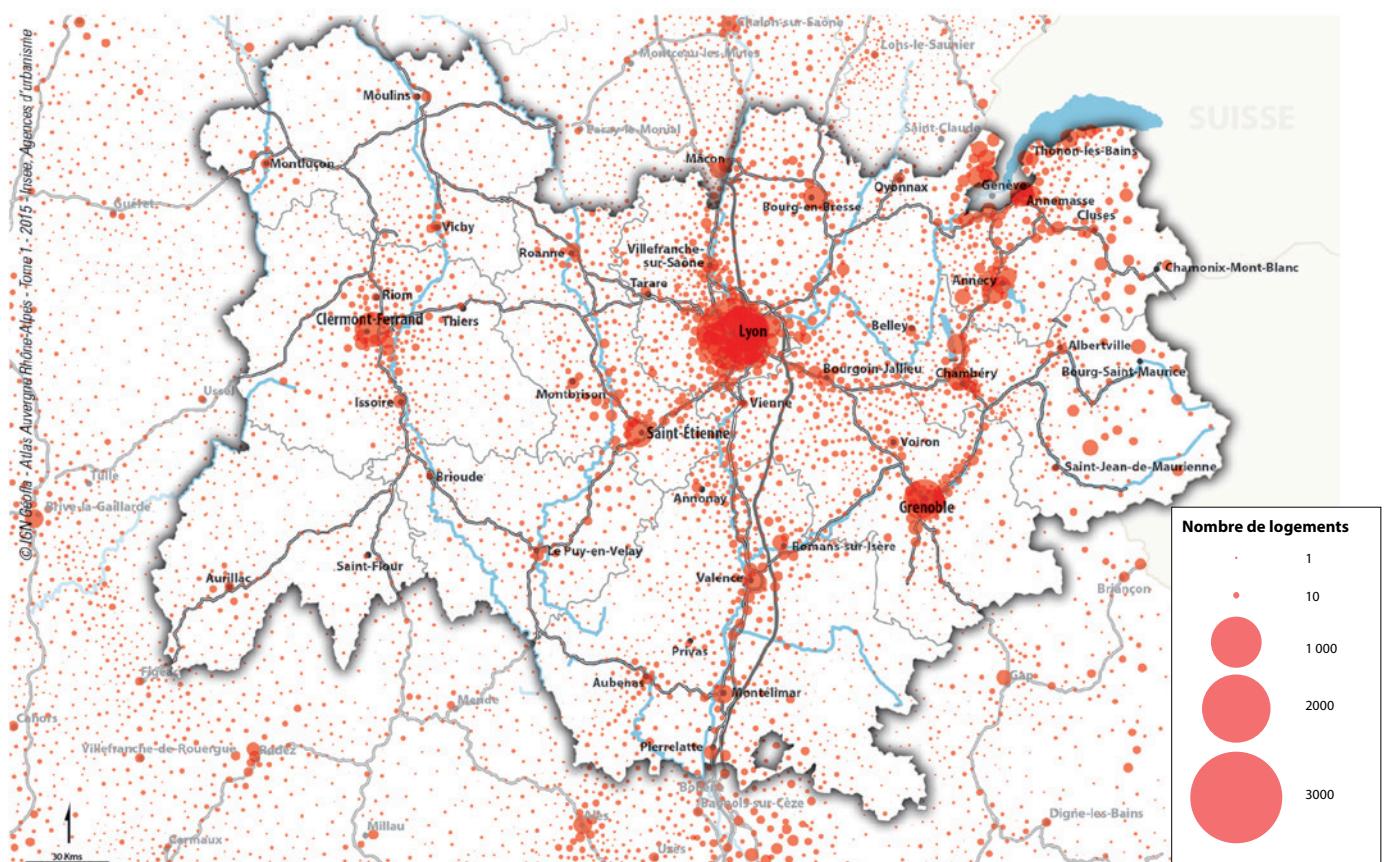
Logements commencés

	2009 - 2012			2005-2008		
	Logements commencés en date réelle		Logements commencés en moyenne par an pour 1 000 logements	Logements commencés en date réelle		Logements commencés en moyenne par an pour 1 000 logements
	Nombre moyen par an	%		Nombre moyen par an	%	
Total Auvergne-Rhône-Alpes	47 380	100,0	11,5	61 630	100,0	16,0
dont grandes aires urbaines :						
Lyon	15 560	32,8	15,2	15 980	25,9	16,8
Grenoble	3 680	7,8	11,1	4 490	7,3	14,5
Saint-Étienne	2 060	4,3	8,2	2 560	4,2	10,5
Clermont-Ferrand	2 450	5,2	10,0	3 370	5,5	14,6
Genève-Annemasse (partie française)	3 620	7,6	25,3	3 730	6,1	29,9
Annecy	1 480	3,1	13,4	1 950	3,2	19,6
Chambéry	1 540	3,2	13,8	1 740	2,8	16,8
Valence	1 030	2,2	12,1	1 020	1,7	12,7
Bourg-en-Bresse	930	2,0	15,8	1 120	1,8	20,5
Vienne	380	0,8	7,4	640	1,0	13,3
Roanne	450	0,9	8,0	670	1,1	12,6
Total des grandes aires urbaines	33 170	70,0	13,5	37 280	60,5	16,2

Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

MEDDE, CGDD, SOeS, Sous-direction des statistiques du logement et de la construction - Sit@del - Données arrêtées à fin Mars 2015

Nombre de logements commencés en moyenne par an entre 2009 et 2012



Nombre de logements commencés en moyenne par an entre 2009 et 2012 pour 1 000 logements existants

